



Juillet 2009 - N° 13



La Charente-Maritime : une agriculture variée

A l'image de ses paysages, l'agriculture de la Charente-Maritime est très diversifiée : vignes, céréales, oléagineux pour l'essentiel mais aussi protéagineux, melons, pommes de terre primeurs, horticulture, maraîchage... Fortement imbriquée dans le tissu économique régional, l'agriculture bénéficie également, pour ses exportations, du deuxième port maritime céréalier français.

Avec 450 km de côtes et 4 îles, la Charente-Maritime présente un relief relativement plat où alternent des plaines et des plateaux. C'est le plus long département de France. Une grande partie se situe en zone marécageuse le long du littoral avec le marais poitevin desséché au nord, le marais de Rochefort-Marennes au centre et le marais de la Gironde au sud.

5 000 exploitations «professionnelles»

Le tiers de la population de la région Poitou-Charentes réside en Charente-Maritime. Outre son attrait touristique incontesté, le département bénéficie d'un climat océanique tempéré et de l'ensoleillement le plus élevé de la région, avec plus de 2 000 heures de soleil en moyenne annuelle à la Rochelle sur la période de 1971 à 2000.

En 2007, 5 000 exploitations professionnelles ont été dénombrées contre 6 271 au Recensement 2000. Cette diminution s'est traduite par une

concentration des unités agricoles. La surface moyenne cultivée, supérieure à celle constatée au niveau national, s'établit à 80 ha contre 65 ha en 2000.

Palmarès national 2008

Source : Agreste - SAA 2008

	Têtes ou superficie	Rang
SAU des exploitations	440 779 ha	18 ^{ème}
Vignoble à cognac	35 794 ha	2 ^{ème}
SCOP (*)	289 410 ha	8 ^{ème}
Céréales	212 050 ha	12 ^{ème}
Maïs	60 070 ha	6 ^{ème}
Tournesol	49 500 ha	3 ^{ème}
Melon	660 ha	8 ^{ème}
Pommes de terre primeur	180 ha	13 ^{ème}
Vaches laitières	25 120	43 ^{ème}
Chèvres	19 000	10 ^{ème}

(*) Surface en Céréales, Oléagineux, Protéagineux

exploitation sur deux cultive la vigne. Avec la crise, le cognac, produit phare des exportations, perd des marchés. Ses ventes ont diminué pour la première fois depuis 2001. C'est en valeur le poste le plus important de la production agricole.

Les grandes cultures dominent en surface

La Charente-Maritime s'est nettement orientée, au détriment de l'élevage, vers les grandes cultures : blé, maïs et tournesol en particulier.

En 2008, le maïs a augmenté ses surfaces de 4 000 ha. La Charente-Maritime consacre 41 % de sa superficie totale aux céréales et oléagineux contre un hectare sur trois dans la région Poitou-Charentes. Elle conserve pour le maïs et le tournesol la première place dans la région. Au plan national, elle se positionne au 3^{ème} rang pour le tournesol et au 6^{ème} rang pour le maïs grain, malgré les restrictions d'eau.

Un département viticole

Le Cognac constitue un atout majeur dans le département, avec près de 36 000 hectares réservés à la production de cognac et de pineau. En 2008, la production de vins pour eaux-de-vie s'est élevée à près de 3 450 000 hl. Une

Deux activités agricoles dominantes



Source : IGN - BD Carto - Agreste - SSP

Des produits de qualité

La production de pomme de terre primeur de l'Ile de Ré, sous AOC, contribue également à la renommée de la Charente-Maritime.

Une centaine d'exploitations produisent des melons sur une surface moyenne de 7 hectares. La Charente-Maritime se situe en 2008 au 6^{ème} rang national pour cette production.

Toutes catégories confondues, le secteur de l'élevage continue à reculer dans le département. Néanmoins le lait représente encore 6,5 % du chiffre d'affaires agricole départemental et la Charente-Maritime se situe au 10^{ème} rang national pour les chèvres. Les bovins constituent l'essentiel du cheptel, ils sont destinés à la viande ou au lait.

Enfin, le département se situe au 1^{er} rang des producteurs de coquillages, notamment grâce à la production d'huîtres Marennes-Oléron ; les exploitations de Charente-Maritime produisent le tiers de la production française et en commercialisent près de la moitié.

Des produits valorisés sous signe officiel de qualité

- l'AOC Cognac
- l'AOC Pineau des Charentes
- l'AOC Beurre Charentes Poitou
- huître Marennes Oléron (IGP)
- huître Fine de Claires Verte (IGP et LR)
- huître Pousse en Claire (IGP et LR)
- pomme de terre de l'Ile de Ré (AOC)
- l'IGP jambon de Bayonne

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
IGP : Indication Géographique Protégée
LR : Label Rouge

Source : IRQUA

Données de cadrage

Population sans double compte en nombre d'habitants (RP 1999)	557 024
Population rurale en nombre d'habitants	219 885
Population urbaine en nombre d'habitants	337 139
Population active en nombre d'habitants	236 661
Évolution de la population totale entre 1990 et 1999	0,61 %
Densité moyenne (<i>habitants par km²</i>)	81
Population légale en 2009	616 708
Pluviométrie moyenne (1971-2000)	765 mm
Nombre de communes	472
Nombre de cantons	51
Longueur des côtes en km	450
Superficie du département (<i>hectares</i>)	689 273
Superficie boisée (<i>hectares</i>)	138 500

Source : INSEE et Agreste - SAA 2008

Agreste : la statistique agricole

© AGRESTE 2009

Prix : 3,00 €

Préfecture de la Région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
20, rue de la Providence - BP 537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.99
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Bernard PERRON

Rédactrice : Marie-France MAROT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SRISE Poitou-Charentes

ISSN : 1282-2205

<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

<http://draf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>